Recueil des besoins pour l'abattoir de Condom

Le pôle viande de la Ténarèze, pilote du projet de l'abattoir de Condom

Le projet de Condom s'oriente désormais vers une structure multifonctionnelle dont l'abattoir est la composante principale mais qui prévoit également dans le prolongement de l'abattoir un atelier de découpe, et un centre de formation consacré aux métiers de la viande.

Concernant l'abattoir, il se veut de proximité, adapté aux circuits courts. Le choix retenu est de traiter toutes les espèces, et de proposer également de l'abattage d'urgence. Abattoir à taille humaine, l'accent est mis sur l'innovation, le bien-être humain et animal et le respect environnemental.

A ce stade, les promoteurs du projet se sont fixés la feuille de route suivante :

• Connaître le besoin exact

Identifier exactement le tonnage par espèce et ses caractéristiques ainsi que les utilisateurs potentiels

Evaluer le prix moyen supportable pour les futurs usagers

• Ajuster le projet et son point d'équilibre économique

En fonction du tonnage disponible, de la grille des prix, des subventions qui pourront être mobilisées sur le projet auprès de l'Etat, de l'Europe et des autre collectivités

• S'engager collectivement

Cela signifie de formaliser concrètement les engagements des partenaires, tant en tonnage que financiers. A cette étape doit être créée également une Société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) qui permet un partenariat public-privé innovant.

• Construire et gérer l'outil

Cela comprend la construction du bâtiment et son équipement, mais aussi le recrutement et la formation du personnel et la mise en route de l'outil prévue pour 2022.

Développer d'autres services

En fonction des besoins, le pôle viande pourra développer d'autres services complémentaires en soutien au territoire (commande groupée, accès commande publique, livraison liaison froide,...). Aujourd'hui, il est important de connaître les besoins et les volumes d'apports sur lesquels le projet peut compter pour dérouler son plan d'action.

A cet effet, un formulaire de recueil de besoins est proposé par le Pôle viande de la Communauté de commune de la Ténarèze.

Il est disponible à l'adresse

suivante:

http://cc-tenareze.fr/
et sur le site internet de la Chambre d'agriculture du Gers : www.gers. chambre-agriculture.fr



Contacts : Chambre d'agriculture du Gers - Tél. 05.62.61.77.54 ou Communauté de communes de la Ténarèze - Tél. 05.62.28.73.53